

COMMUNE
DE
SCHIRRHEIN

67240



ARRETE MUNICIPAL

**portant réglementation temporaire de
circulation, rue du Stade, du 5 au 15
octobre 2026**

Le Maire de la Commune de SCHIRRHEIN

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2212-1, L2212-2, L2213-1 et suivants, L2541-1, L2542-1
- Vu le Code Routier, notamment l'article R 225,
- Considérant l'incidence des travaux de reprise d'un effondrement de voirie au droit d'un avaloir, au 5 rue du Stade, à Schirrhein, du 5 au 15 octobre 2026,
- Vu la demande formulée présentée le 25 septembre 2026 par la Communauté d'Agglomération de Haguenau,

ARRETE

- Article 1 : La circulation des véhicules, rue du Stade, sera interdite et le stationnement interdit, dans la zone des travaux, entre le 5 et le 15 octobre 2026.
- Article 2 : Une déviation sera mise en place via rue des Romains, rue des Sapins, rue du Cimetière.
- Article 3 : La signalisation correspondante sera mise en place par la société intervenante.
- Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Bischwiller,
 - C.A.H.,
 - L'affichage.

Le Maire,



Patrick SCHOTT